Délit d'humanité. L'Affaire Grüninger [Stefan Keller]

Autor(en): **Favez, Jean-Claude**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **46 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

entre le maintien des principes et l'adoption de mesures destinées à empêcher le séjour des persécutés raciaux, comme l'imposition d'un signe infamant dans les passeports des Juifs allemands.

Mais le plan de la politique de puissance n'est pas le seul qui s'impose à la lecture de ce volume. Si les négociations économiques et financières, où la Suisse détient de bonnes cartes vis-à-vis du Reich, ne sont qu'évoquées, en raison du caractère technique de la documentation, les papiers diplomatiques se révèlent d'une grande richesse à propos de la politique intérieure. Moins que jamais, cette dernière ne peut être dissociée de la diplomatie et des relations internationales. Car la menace des dictatures fascistes n'est pas seulement militaire; elle est avant tout politique et psychologique, ce que comprendront bien les autorités fédérales lorsqu'elles adopteront, à la fin de l'année 1938, des mesures propres à développer une défense nationale spirituelle.

On doit évidemment s'interroger sur le sens de cette réactivation de la politique culturelle fédérale sous l'ombre menaçante du totalitarisme communiste et fasciste. Va pour le premier qui ne pose alors pas de grand problème, en raison de l'antibolchévisme ambiant, de la guerre froide entre l'URSS et la Suisse et du ralliement majoritaire des syndicats et des socialistes à la défense nationale, ce qui réduit le Parti communiste suisse aux dimensions d'une secte. Le problème de l'emprise fasciste en Suisse est plus complexe. Il est lié non seulement à l'activité – déclinante – des fronts, mais surtout à une critique de la démocratie qui déborde largement les cercles réactionnaires traditionnels. Dans les années brunes de 1937 à 1938, la perte de confiance dans la démocratie libérale s'étend et certains citoyens en viennent à penser que la défense de l'indépendance nationale passe par une réforme autoritaire de l'Etat. Les auteurs du volume ont bien senti cette ambiguïté, prolongée par la suite dans un patriotisme du temps de guerre qui ne se conjugue pas simplement, comme on le répète encore trop souvent, sur le mode binaire de l'adaptation ou de la résistance. Cette sensibilité aux enjeux idéologiques internationaux, cette mise en perspective sur une plus longue durée de ces deux années cruciales font le prix d'un volume d'une grande richesse qui honore la mémoire de son responsable, Oscar Gauye, directeur des Archives fédérales, décédé avant l'achèvement de l'entreprise.

Jean-Claude Favez, Genève

Stefan Keller: **Délit d'humanité. L'Affaire Grüninger.** Préface de Ruth Dreifuss, Lausanne, Editions d'En Bas, 221 p.

En fin de compte, la Suisse officielle aura marqué le 50e anniversaire de la fin de la guerre en Europe avec moins de retenue qu'elle ne l'avait fait à l'époque même. Et les excuses adressées par le Président de la Confédération à la communauté juive resteront le temps fort de cette commémoration. Bien que préservée par sa neutralité, la Suisse a participé de différentes manières au conflit, y compris à l'abandon des Juifs d'Europe. L'accueil de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés et le dévouement charitable de nombreux contemporains ne dispensaient donc pas la Suisse de revenir sur le passé.

Ainsi, l'année du 50e anniversaire s'est achevée avec l'annulation juridique de la condamnation du capitaine de gendarmerie Paul Grüninger par le Tribunal de district de Saint-Gall. L'officier de police avait déjà été réhabilité moralement par l'autorité politique au début de cette décennie, après avoir reçu de l'Institut Yad Vashem, un an avant sa mort en 1971, la médaille de «Juste parmi les nations». Les

poursuites engagées pour falsification de documents et infractions au devoir de la charge, actes qui sauvèrent la vie de quelque 3000 juifs d'Autriche fuyant la persécution après l'Anschluss, sont donc annulées et Paul Grüninger, à titre posthume, est réhabilité juridiquement, puisqu'en agissant comme il l'a fait, il a porté assistance dans des situations d'urgences et sauvé par là de nombreuses vie humaines.

La communauté juive, l'association «Justice pour Paul Grüninger» voient ainsi leurs efforts récompensés. C'est aussi le cas pour Stefan Keller dont l'ouvrage *Délit d'humanité* a ému bien des lecteurs. Mais l'enquête qu'il a menée à travers les documents et auprès des survivants ne clôt pas le dossier historique. Car la biographie du juste renvoie à l'évocation de ceux qui ont collaboré avec Grüninger comme le conseiller d'Etat socialiste Valentin Keel, supérieur de Grüninger, mais aussi de ceux qui le dénoncèrent ou le poursuivirent. Quels étaient d'ailleurs les motifs du capitaine? Ils apparaissent, à la lecture de Keller, singulièrement personnels et complexes, si bien qu'il devient difficile de fonder sur la biographie une interprétation qui nous ferait avancer dans la compréhension plus générale de l'époque, pour ne pas dire qu'elle nous en ouvrirait les portes.

En privilégiant l'approche biographique et affective, en cherchant à effacer tout distanciation entre son héros et le lecteur, Stefen Keller a pris le risque d'écrire une vie exemplaire, rejetant du coup dans le silence ou l'incompréhension ceux qui, même proches du capitaine, ne portaient pas sur les événements le même regard que lui, comme un Sydney Dreifuss ou un Saly Mayer. L'écriture de Keller, qui n'est tout de même pas celle d'un Meienberg, veut saisir la vie. Cette manière d'écrire l'histoire permet-elle de comprendre une époque? Ne transforme-t-elle pas celui qui écrit en un procureur? Le livre de Keller, on le voit, soulève des problèmes fondamentaux pour les historiens contemporains. *Jean-Claude Favez, Genève*

Gaston Haas: **«Wenn man gewusst hätte, was sich drüben im Reich abspielte ...» 1941–1943. Was man in der Schweiz von der Judenvernichtung wusste.** Hg. vom Schweizerischen Israelitischen Gemeindebund. Basel/Frankfurt a. M., Helbing & Lichtenhahn, 1994. 285 S. (Beiträge zur Geschichte und Kultur der Juden in der Schweiz 4).

Diese in Zürich erstellte Dissertation befasst sich mit dem Informationsstand der schweizerischen Behörden und in der Schweiz angesiedelter Organisationen über die Judenvernichtung. Nach dem Überblick über die Ereignisse der Jahre 1933–41 wird das Wissen über die Judenvernichtung im Politischen und im Justiz- und Polizei-Departement, in der Armee, der katholische Kirche und den Jüdischen Organisationen dargestellt. Das letzte Kapitel befasst sich mit den Berichten in den Zeitungen. Denn sie waren es, die das Bild über den Genozid der Öffentlichkeit vermittelten.

Das Politische Departement erhielt Memoranden von seinen diplomatischen Vertretern, vor allem aus Köln durch Franz Rudolph von Weiss und von Roger de Weck aus Bukarest. Die Informationen stammten meistens aus dem Freundeskreis der Botschafter, der vielfach Amtsträger des Gastlandes umfasste. Auch wenn der Informant oder Vermittler als vertrauenswürdig erschien, ihre Informationen sich mit Angaben aus anderen Quellen mehr oder weniger deckten, war ihr Inhalt doch nicht zu beweisen. Selbst Photographien von Erschiessungen, Bilder